BANNALEC

infos

avril 2019

Stade municipal

La rénovation va débuter

BANNALEC
BANALEG

L'EDITO

Le budget et les finances communales étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Il en ressort que les finances de la commune sont saines. Après une année plutôt classique en investissements, 2019 sera marqué par le lancement de deux chantiers importants : la rénovation du stade, détaillée dans les pages suivantes et le début de la construction de la nouvelle médiathèque, un sujet déjà évoqué dans le précédent bulletin municipal. Les investissements sont toujours menés avec un souci permanent de contrôle de nos dépenses. Un emprunt sera certainement nécessaire pour clore le budget, cette année ; toutefois, il n'y aura pas de modification des taux d'imposition.
Le matin du vendredi 26 avril, la place Yves-Tanguy sera en effervescence : ce sera le lieu du départ de la 2e étape du Tour de Bretagne de cyclisme, un des évènements phares de la région (le détail en page 11) et le 18 mai à l'Espace André-Duval, la dynamique association Jeunesse Sans Frontières organisera une manifestation sportive insolite : la Banna Color, une course colorée ouverte à tous, à partir de 6 ans et à laquelle nous ne manquerons pas de participer.

Bonne lecture.

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR

Budjed hag argant ar gumun a oa war roll-labour ar c'huzulkêr diwezhañ. Diskouez a reont eo yac'h stad argant ar gumun. Goude ur bloavezh klasel a-walc'h a-fet ar postadurioù e vo merket 2019 gant al lañs roet da zaou chanter bras : nevesaat ar stad, ur chanter displeget dre ar munud er pajennoù-mañ, ha deroù al labourioù evit sevel ar vediaoueg nevez, ur chanter hag a oa bet graet anv anezhañ er c'hannadig-kêr diwezhañ dija. Postadurioù a vez graet atav en ur glask kontrollañ hon dispignoù. Ezhomm a vo da amprestañ argant, a-dra-sur, evit klozañ ar budjed er bloaz-mañ ; ne vo ket kemmet ar feurioù tellañ avat. Da vintin ar Gwener 26 a viz Ebrel e vo birvilh bras war ar blasenn Yves Tangi : eus al lec'h-se e loc'ho an 2l tennad eus Tro Breizh war varc'h-houarn, unan eus abadennoù pennañ ar rannvro (lennit ar munudoù er bajenn 11), ha d'an 18 a viz Mae, er Greizenn André Duval, e vo aozet gant ar gevredigezh oberiant Yaouankiz Diharz un abadenn sport digustum : ar Banna Color, ur redadeg leun a livioù digor d'an holl, adalek 6 vloaz, ha ne vankimp ket da gemer perzh enni.

Lennadenn vat deoc'h.

Ar maer, Youn André

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Yves André - Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Eva Cox, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff
Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19
Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé

LES BRÈVES DU MOMENT

SOPHIE GIFFARD, COIFFEUSE À DOMICILE

Depuis le 1er février, Sophie Giffard s'est installée comme coiffeuse à domicile. Après une quinzaine d'années d'expérience en salon, la jeune femme a retrouvé sa commune d'origine pour proposer ses services pour toute la famille : enfants, hommes et femmes. Avec un brevet professionnel et un diplôme de coloriste-permanentiste, Sophie réalise toutes les prestations proposées habituellement en salon, même la barbe pour les hommes. Elle intervient dans un rayon de 20 km autour de Bannalec et Scaër.
Contact : 06 81 13 90 32 ou sophie.giffard@orange.fr

TI CATY, SERVICE À DOMICILE

Depuis quelques mois, Cathy Gaboriau propose ses services aux Bannalécois. Installée sur la commune depuis 6 ans, Cathy travaillait auparavant comme vendeuse en boulangerie, mais la jeune mère de famille s'est lancée avec détermination dans cette nouvelle aventure professionnelle. Animée par son goût pour le contact avec les personnes de tout âge, Cathy propose des services de ménage, repassage, préparation des repas, promenade, rendez-vous et plusieurs autres tâches, dans un rayon de 15 km autour de Bannalec.
Contact : 06 76 88 79 56 et gwencaty@laposte.net

RENCONTRE CITOYENNE AUTOUR DU GRAND DÉBAT

Une rencontre citoyenne a réuni une cinquantaine de Bannalécois de toutes les générations, à l'espace Ti Laouen, pour débattre sur les grands enjeux de notre pays, fin février.
Les trois citoyens-animateurs de la soirée ont offert la parole aux Bannalécois selon une trame basée sur les quatre thèmes posés par le gouvermenent : transition écologique, fiscalité, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics. Un cinquième axe de discussion permettait à chacun de s'exprimer sur tous les sujets souhaités.
Plusieurs personnes ont partagé leurs sentiments sur la situation actuelle du pays, pour une soirée qui s'est déroulée dans le respect et l'écoute de l'autre.
La majorité des participants ont réclamé plus de services de proximité, qui ont tendance à disparaître de nos communes rurales pour se concentrer dans les centres urbains et déploré la perte relative de pouvoirs des élus locaux au profit d'institutions plus éloignées des citoyens.

Le chiffre du mois 98,6 %

C'est le taux de réponse des Bannalécois au recensement (supérieur à la moyenne nationale), dont 51 % par internet. (INSEE - décembre 2019)

PERSONNEL MUNICIPAL

Onze agents à l'honneur

Plusieurs médailles ont été décernées et le maire a annoncé des départs en retraite, lors de la cérémonie des voeux du maire qui a eu lieu le 25 Janvier 2019 à la salle Jean-Moulin.

Après 20 ans de service, Danièle Le Houëdec, Marie-Pierre Nardou, Christelle Gül, Odile Le Touze, Annick Le Gall et François Conner ont reçu la médaille d'honneur communale d'argent.
Après 30 ans de service, Jean-Pierre Loussouarn et Michel Rannou ont reçu la médaille d'honneur communale de Vermeil.
Annick Le Gall et Nelly Derrien ont pris leur retraite le 1er janvier 2019.
Daniel Herlédan (absent sur la photo), chef de service bâtiment, et Marie-Christine Guillamet, agent du pôle vie locale dans le service de la restauration scolaire, partiront en retraite dans le courant de l'année.

DANS LES SERVICES

J.-Noël Rapicault, nouveau responsable du service patrimoine

Technicien du bâtiment depuis 2012, après 21 années d'expérience d'encadrement de personnels et d'interventions techniques dans la Marine Nationale, Jean-Noël Rapicault a intégré les services municipaux dès le 1er mars comme responsable du service patrimoine au pôle technique. Il exerçait auparavant comme responsable du service bâtiments de la ville de Trégunc. Son arrivée coïncide avec la réorganisation hiérarchique du pôle technique.

ÉCOLE MONA-OZOUF

Les élèves lancent un SOS Climat

En mars, l'ensemble des élèves de l'école Mona-Ozouf s'est regroupé au centre de la cour de l'établissement scolaire pour une manifestation pacifique pour la planète. Ce débrayage insolite de 284 élèves, des classes de Cp jusqu'aux CM2, dans un bel élan de solidarité, a montré une détermination à faire réagir les Bannalécois, pour sauver la planète. Comme l'a fait remarquer le directeur Arnaud Taëron, ce sont bien les enfants qui sont à l'origine de cette initiative et pendant plusieurs jours, des classes entières ont été sensibilisées aux thèmes écologiques développés actuellement partout en France : le réchauffement climatique, les déchets.
« Certains ont choisi d'agir et ont ramassé des sacs de déchets au bois de Kerlagadic ou au stade Jean-Bourhis, mais les plus âgés souhaitaient marquer le coup de manière symbolique avec une action insolite ».
Au final, ils ont décidé d'écrire SOS Climat, avec des panneaux de différentes couleurs. Face aux fenêtres du 1er étage, où avaient pris place quelques enseignants, pour immortaliser la scène avec leur smartphone, les élèves ont dressé leur pochette de couleur au-dessus de leur tête dans un joyeux brouhaha.
Ensuite, avant d'entonner la chanson « Monsieur Le Monde » de Michel Fugain que les classes ont appris dans la semaine, plusieurs enfants se sont succédés au micro pour exprimer leurs sentiments sur cette mobilisation et sur leur souhait de préserver la planète. Chaque intervention était ponctuée d'applaudissements et de nombreux élèves se sont levés pour rejoindre la file d'attente de ceux qui veulaient s'exprimer au micro, pour donner des idées simples et réalistes, pour agir, pour combattre le réchauffement climatique et réduire ses déchets.

UN BUDGET POUR PRÉPARER L'AVENIR

2018 aura été une année de sobriété avec aucun emprunt contracté et une hausse des dépenses contenue à 0,4 %. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager des capacités d'autofinancement supplémentaires pour préparer les investissements futurs.

INVESTISSEMENTS 2019

Cette situation financière préservée va nous permettre de préparer les investissements programmés pour cette année 2019 et de maintenir les investissements récurrents (les écoles, la voirie, ...).

Pour cette année 2019, deux projets très importants en matière d'équipement mais aussi sur le plan financier, sont à souligner. Si le budget est conséquent, la part communale demeurera très mesurée :

STADE D'ATHLÉTISME

part communale inférieure à 350 000 €

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

part communale inférieure à 300 000 €

En dehors de ces deux projets majeurs, la commune continue à entretenir régulièrement son réseau de routes. Le budget consacré en 2019 :

VOIRIE

300 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

PRODUITS DES SERVICES	364 839	7 %
IMPÔTS ET TAXES	3 425 543	64 %
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	1 301 867	24 %
AUTRES PRODUITS	251 591	5 %
	5 343 840 €	

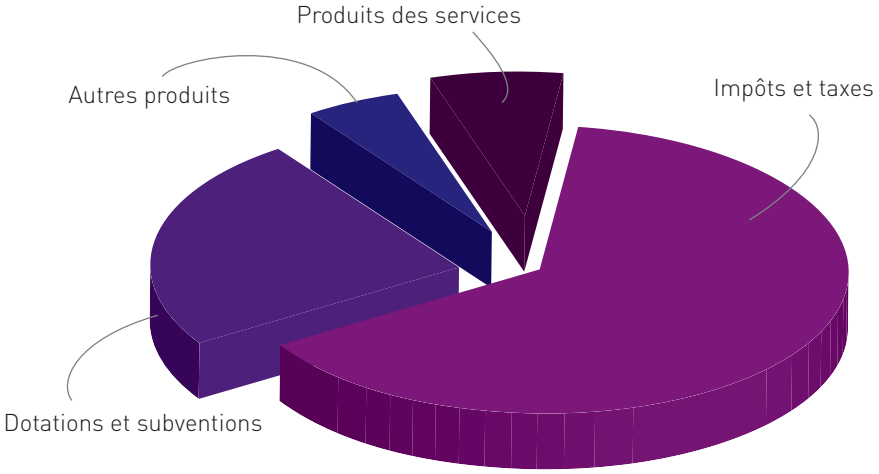

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

CHARGES DE GESTION COURANTE	1 830 327	41 %
CHARGES DE PERSONNEL	2 412 044	53 %
CHARGES FINANCIÈRES	102 808	2 %
VIREMENT POUR INVESTISSEMENT	165 440	4 %
	4 510 614 €	

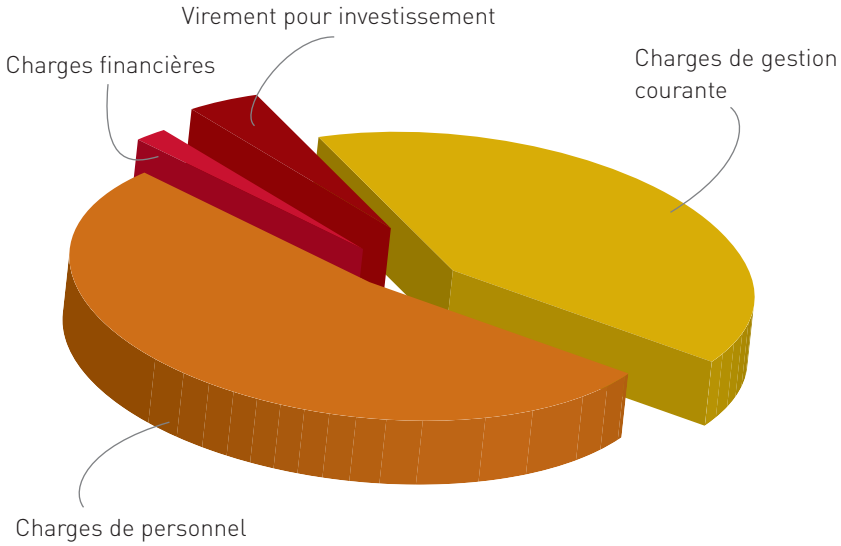

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT sur l'exercice 2018 : 833 226 €
Cette somme est affectée au budget investissement 2019

CHAUFFERIE BOIS

Le réseau de chaleur inauguré le 2 mars

En service depuis le début de l'année 2018, la nouvelle chaufferie bois a été officiellement inaugurée le samedi 2 mars en présence du sous-préfet Alain Castanier, du député Erwan Balanant, du conseiller régional Karim Ghachem, du conseiller départemental Claude Jaffré, du président de Quimperlé Communauté Sébastien Miossec et de plusieurs élus municipaux et différents partenaires de cette réalisation.
Le maire Yves André a rappelé que ce projet s'inscrit dans la volonté des élus de Bannalec de réduire la facture énergétique de la collectivité et la dépendance aux énergies fossiles, avec la distribution de la chaleur aux partenaires du projet : l'Ehpad, l'école Notre-Dame et le collège Jean-Jaurès.
Ce réseau de chaleur alimente par ailleurs la mairie et l'école publique Mona-Ozouf. La chaufferie a commencé à fonctionner mi-janvier 2018. La population a été invitée à découvrir l'installation les 9 et 23 mars derniers en compagnie de techniciens et d'élus.

ASSO LES GRATOUILLIS

Des jardins partagés à Kervinic Tranon

Au mois de février, l'association Les Gratouillis de Bannalec organisait une réunion à Ti Laouen pour lancer le projet des jardins partagés. Ce projet prévoit notamment la création de différentes parcelles de terrain, à Kervinic-Traon, pour des particuliers, des associations et des institutions. Le contact avec les écoles porte ses fruits et se met en place : des espaces de jardinage leur seront réservés.
Sur le site, 30 parcelles de 50 m² sont également dédiées aux particuliers, et des jardins pédagogiques sont prévus pour les écoles et associations.
Actuellement, il y a déjà quatre lots réservés pour des particuliers et dix personnes se sont inscrites auprès des organisateurs. La plus grande partie du travail est effectuée en lien avec la mairie
Il reste encore des lots qui ont déjà été travaillés.
Contact : **les.gratouillis@gmail.com**

SANS PESTICIDE

Les jardins reprennent vie

Après avoir été retirés de la vente en libre-service, la commercialisation des pesticides de synthèse est interdite depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers.
ATTENTION : leur usage est désormais interdit pour les jardiniers amateurs. N'utilisez plus vos fonds de bidons, rapportez vos stocks dans les jardineries ou dans les déchetteries.

Débarrassés de ces polluants, chacun peut revenir à des pratiques saines. Mais comment entretenir son jardin dans ces conditions ?

Premièrement, il est illusoire de vouloir maintenir une surface exempte de végétation sans un minimum de travail et de réflexion. Un constat : il est plus simple de contenir la végétation plutôt que de tenter de lutter contre.
Là où les plantes naturelles viennent spontanément, la meilleure solution consiste à y faire pousser des espèces souhaitées.

Les méthodes pour s'adapter au nouveau contexte sont connues et relativement simples à mettre en œuvre :
- les plantes couvre-sol qui permettent de paysager le jardin là où les herbes non désirées s'installent ;
- les paillages. Certains, comme les minéraux participent même à la formation des décors ;
- l'eau chaude issue de la cuisson des légumes
- la binette qui fait faire un peu d'exercice.

On trouve des exemples partout en se promenant dans les rues. Il suffit de jeter un coup d'œil aux parterres de la commune, de demander conseils dans les jardineries et les pépinières ou d'aller prendre les bonnes idées dans le voisinage.

RÉNOVATION DU STADE MUNICIPAL

Plus de deux ans et demi de travaux

C'est l'un des gros chantiers de ce mandat qui va être lancé en mai prochain : la réfection complète du stade municipal. Pourquoi cette réfection ? Quelles en sont les caractéristiques ? Les réponses dans cet entretien croisé entre Sylvain Dubreuil, adjoint au maire en charge des sports, et Alain Guelfi, l'architecte du projet.

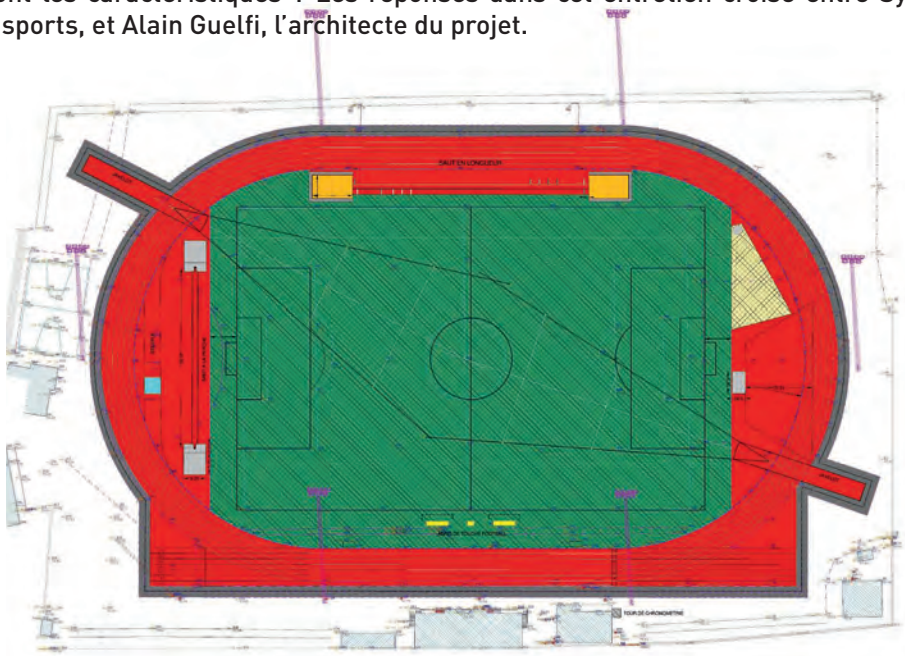

Pourquoi refaire le stade ?

SYLVAIN DUBREUIL : La commune de Bannalec a toujours impulsé des politiques sportives pour des raisons de santé publique, de citoyenneté, d'intégration et d'attractivité communale. Du plus jeune âge jusqu'aux seniors, chacun doit pouvoir trouver les moyens d'une activité physique, que ce soit dans un club ou dans le cadre d'une pratique loisir. La question de l'accès aux équipements est donc déterminante. Le stade en l'occurrence est devenu beaucoup trop vétuste et ne permet plus une pratique adaptée et sécurisée.

ALAIN GUELFI : La piste d'athlétisme et la pelouse centrale sont en pente dans la diagonale du complexe, ce qui rend impossible l'homologation de ces équipements, sauf dérogations accordées à titre exceptionnel, par les ligues régionales d'athlétisme et de football. Enfin, le revêtement de la piste est une cendrée qui est impraticable en hiver et après des périodes de fortes pluies.

Quelles sont les contraintes techniques ?

SD : Elles sont nombreuses. Cela fait près de 6 ans que les services et les élus sont mobilisés sur le sujet. Il ne s'agit pas d'une simple rénovation. Le sujet est bien plus complexe. Au début de nos réflexions, nous avons même envisagé la possibilité d'une piste extérieure au stade existant.
Mais cela ne nous convenait pas, car nous avons comme priorité en matière d'aménagement de préserver le foncier agricole. Nous avons donc engagé des visites sur différents équipements du Finistère. Il se trouve qu'un stade présentait les mêmes contraintes que le nôtre mais dans une moindre mesure.

AG : Techniquement, il va falloir terrasser l'ensemble en déblais-remblais afin de retrouver l'horizontalité nécessaire à la corde de la piste. Le nouveau revêtement sera synthétique. Ce dernier se met en œuvre par temps rigoureusement sec sur une base constituée de deux couches d'enrobé bitumineux. L'emprise de la piste sera implantée par un géomètre agréé, car le développé de la piste doit être strictement compris entre 400,00 m et 400,04 m.
La pelouse centrale sera directement impactée et totalement refaite. Il faudra attendre que le gazon se soit bien enraciné avant de pouvoir envisager d'y jouer au football.
En suivant le rythme de la nature, il est d'usage de «neutraliser» une saison complète pour repartir sur un terrain parfaitement praticable en septembre 2020.

SD : Je tiens à remercier la Fleur de Genêt. Dans l'état actuel, le terrain central est homologué pour la pratique du football et donne satisfaction. La rénovation du stade d'athlétisme génère des perturbations pour le terrain central qui rendent nécessaire une reprise de celui-ci. Il sera, à cette occasion, légèrement modifié dans ses dimensions.

Comment le projet s'est-il construit ?

SD : Il était inscrit dans notre projet politique des municipales de 2014. Lorsque nous avons été élus et que le Maire m'a confié la délégation des affaires sportives, j'ai engagé des discussions avec l'USB, le club d'athlétisme, pour identifier les attentes spécifiques à cette pratique, échanger avec les différents autres utilisateurs.
Au fur et à mesure de ces années, nous avons été accompagnés par des personnes qui ont cru dans ce projet et nous ont permis d'avancer. A la veille des travaux, les dépenses engagées en études préalables sont minimes car la préparation du dossier a fait l'objet d'un travail long et fastidieux associant les services, les élus et les différentes parties prenantes et, lorsqu'il le fallait, des experts. La dimension coopérative et la concertation ont été les piliers de la conduite de projet.

AG : En tant que maître d'œuvre, nous avons élaboré un premier avant-projet qui a été soumis aux utilisateurs. Ceux-ci

ont précisé certains de leurs besoins, qui ont été ensuite intégrés au projet. Les équipements d'athlétisme seront prêts dans les semaines qui suivront la rentrée de septembre.

Quels sont les enjeux d'un tel équipement ?

SD : La priorité, pour le stade comme pour le reste, c'est la sécurisation des infrastructures et donc des sportifs. Ensuite, comme vient de le rappeler Monsieur Guelfi, l'objectif poursuivi est celui de l'homologation de notre stade, afin de pouvoir accueillir des compétitions d'athlétisme qui soient en phase avec le niveau de notre club, de rayonnement communautaire.
Il évolue en National 3, dispose d'effectifs qui ne cessent d'augmenter et envoie des athlètes à des compétitions nationales très régulièrement. C'est un énorme plus pour la commune en termes d'attractivité et de rayonnement. Il faut l'accompagner.

AG : La nouvelle piste permettra à tous les utilisateurs de disposer d'un équipement praticable par tous temps.
Les niveaux d'éclairement au moyen

de lumière LED assureront une pratique sécurisée en soirée. Les athlètes et les scolaires disposeront du meilleur outil pour progresser et obtenir les résultats sportifs escomptés.

Combien de temps vont durer les travaux ?

AG : Les travaux démarreront le 6 mai 2019 pour se terminer début septembre pour la piste, et un an plus tard pour le terrain de football.

SD : Nous avons souhaité un calendrier resserré pour différentes raisons, et notamment pour limiter les coûts.

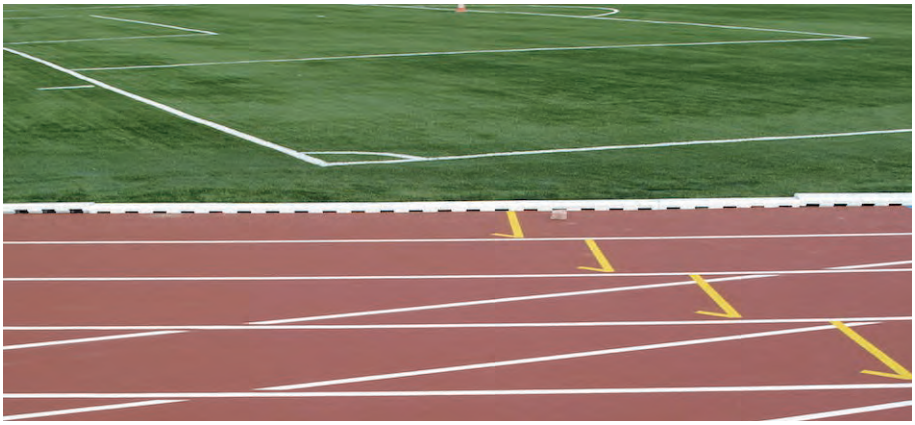

Ce stade sera-t-il réservé à la pratique de l'athlétisme ?

SD : Non. Ce projet s'inscrit dans la continuité des piliers qui fondent les politiques sportives sur la commune : l'accès à tous dans le cadre d'une activité physique encadrée ou en loisir. Un planning d'utilisation a d'ores et déjà été réalisé. Néanmoins, notre club d'athlétisme occupant une place importante dans la vie sportive communale et communautaire, cette pratique sportive y sera renforcée.

AG : Ce stade permettra la pratique de l'athlétisme, et de toutes ses épreuves (courses, sauts, lancers, marche), à un niveau régional. Les courses (vitesse, demi-fond, fond, marche, haies et steeple) se feront sur la piste. Les sauts (longueur, triple saut, hauteur, perche) se feront à l'intérieur des virages. Les lancers de poids (dans le premier virage), disque et javelot se feront également à l'intérieur de l'anneau (avec réception sur la pelouse). Le lancer de marteau pour des raisons de sécurité se fera à proximité de la salle André Duval sur l'aire stabilisée.

La pratique du football va donc être impactée ?

AG : La pratique du football ne sera pas impactée. Comme cela se fait actuellement, les associations sportives planifieront leurs besoins d'occupation et leurs créneaux horaires pour ne pas se gêner.

SD : En effet. Comme je l'ai déjà précisé, la municipalité a déjà réfléchi à un planning. Ce stade, c'est aussi le jardin de notre équipe de football, la Fleur de Genêt pour qui nous souhaitons la réalisation de ses objectifs sportifs. Les joueurs et les bénévoles, tous les acteurs de ce club le méritent. Durant la durée des travaux, le terrain ne sera pas praticable. Le retour sur le terrain principal sera possible pour la saison 2020/2021. Je suis en lien avec les dirigeants afin de mettre en œuvre les meilleures modalités possibles pour parvenir aux objectifs inscrits dans leur projet sportif.

Combien coûteront ces travaux ? La commune est-elle accompagnée financièrement ?

SD : La Commune de Bannalec porte ce projet qui, parce qu'il la dépasse, appelle le concours de partenaires financiers. Quimperlé communauté, notre communauté d'agglomération, a reconnu l'intérêt communautaire de ce projet et aura, via un fonds de concours spécifique, une participation équivalente à celle de la commune, plafonnée à 350 00 €.
Le Département l'a inscrit dans son contrat de territoire comme un projet structurant en affichant un financement de 30 % dans la limite de 300 000 € (notamment en raison de la présence du collège).
La Région Bretagne qui a sélectionné un dossier de ce type par Département, a décidé de le soutenir à hauteur de 100 000 €.
Enfin, à l'heure où ce bulletin est publié, nous attendons la confirmation d'une participation de l'Etat à hauteur de 200 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.
La consultation des entreprises est actuellement en cours et il n'est pas possible de donner d'indication précise. L'objectif financier devra être maintenu en tout état de cause et il n'y aura pas de dépassement budgétaire. La part de financement communal doit rester inférieure à 350 000 €.

ACCUEIL DES VILLES DE FRANCE

274 adhérents pour une association qui va fêter ses 40 ans

Parmi toutes les associations locales, s'il en est une qui est porté par un bel élan dynamique, c'est bien l'Accueil des Villes Françaises, présidée par Guy Cochennec, qui regroupe désormais 274 adhérents et qui ne craint pas la crise de la quarantaine.

C'est en février 1979, qu'a été créé ce qui s'appelait alors Bannalec Accueil, à l'initiative d'Odile Jambou, qui s'était installée depuis peu sur la commune.

Avec Brigitte Le Du, qui s'occupe toujours de l'activité Scrabble, elles ont créé cette association dont les ateliers se déroulaient à l'ancienne mairie.
En 40 ans, beaucoup de changements ont eu lieu à la tête de l'association, mais les 11 présidents qui se sont succédés durant cette période ont su conserver les principaux objectifs de l'association :
accueillir les nouveaux arrivants, les aider à nouer des contacts sur la commune et faciliter leur intégration dans un nouvel environnement.

Depuis 3 ans, une nouvelle équipe a pris les rênes de cette section AVF pour insuffler un nouveau dynamisme, ce qui a permis de proposer plus d'une trentaine d'animations et d'attirer d'autres membres tous les ans. *« Ce qu'il faut souligner, c'est que parmi ces adhérents, il y a beaucoup de nouveaux arrivants sur la commune qui s'investissent au sein de l'association, que ce soit au conseil d'administration ou dans l'animation d'activités »,* précise Guy Cochennec.

Pour la saison 2018-2019, parmi les 274 membres (86 hommes et 188 femmes), il y a 23 nouveaux arrivants. Le coût d'inscrition est fixé à 27 € pour l'année. *« Ce qui nous importe à nous les dirigeants de l'association, avant toute chose, c'est de mettre l'humain au centre de nos préoccupations et de garder cet esprit convivial qui nous caractérise actuellement. C'est pour permettre la rencontre et les échanges que nous organisons plusieurs temps forts au cours de l'année et c'est pour répondre aux attentes de chacun que nous proposons une belle variété d'animations et des activités adaptées aux capacités de chacun, comme par exemple les différentes activités de marche »*, souligne le président qui donne rendez-vous au 24 mai.

Assemblée générale et anniversaire le vendredi 24 mai

Pour le président d'AVF, les prochaines années devraient permettre de pérenniser le fonctionnement actuel et sans doute de valoriser le savoir-faire des adhérents, avec la proposition d'activités ponctuelles, comme la confection de crêpes bretonnes par exemple. La diversité des parcours professionnels et humains de chacun de ses membres est une richesse et un atout pour le dynamisme et le développement de l'association.
Le vendredi 24 mai 2019, les membres de l'AVF de Bannalec sont cordialement invités à fêter les 40 ans d'existence de leur association, à la salle Jean-Moulin, après l'assemblée générale qui commencera à 16h30. Plusieurs animations sont programmées : scénettes théâtrales, musique, exposition de photographies et repas.

ASSOCIATION DE PÊCHE

Youenn Landrein passe la main à Ronan Le Bars

Après 38 années à la présidence de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du Ster Goz, Youenn Landrein vient de passer le flambeau à Ronan Le Bars. Retour sur 45 ans de lutte pour sauver le Ster Goz.

Né en 1953, Youenn Landrein a passé son enfance et sa jeunesse au bord du Ster Goz à Moulin-Neuf Saint-Mathieu : *« j'étais fils de meunier et j'ai pris conscience très tôt de la nécessité et de la richesse de l'eau. Mais progressivement les paysans ont cessé de cultiver les prairies, les abords des cours d'eau, et l'impact physique de la pollution est devenue visible dès les années 60 »*.

En 1974, avec son frère aîné Jean-François, Youenn se rend à l'assemblée générale de l'Association de Pêche et de Pisciculture (APP) de Bannalec, Chez Pépé Kersulec, à la gare. *« Finalement, nous avons pris les rênes de l'association. Mon frère a été président de 1974 à 1981 et j'étais secrétaire, puis j'ai pris la présidence en 1981 jusqu'à 2019 »*. Dès 1974, *« nous avons constaté que les entreprises locales et la commune n'avaient aucun système d'assainissement, tous les rejets partaient directement dans les cours d'eau »*.

L'association s'engage sur deux actions : la lutte contre la pollution et l'entretien des rives des cours d'eau. A l'époque, le slogan de l'Association pour la Production et la Protection des Salmonidés en Bretagne (APPSB), qui deviendra Eaux et Rivières de Bretagne, symbolise parfaitement le combat : *« quand le poisson meurt, l'homme est menacé »*.

Une lutte sur tous les fronts

Pour lutter contre les pollutions, l'association bannalécoise va à la rencontre des élus locaux, organise des débats publics et dans les années 80, entreprend des recours judiciaires contre les industriels pollueurs. *« Nous avions adopté une démarche : on dénonce des faits, on fait condamner les pollueurs et on fait des propositions pour améliorer la situation »*.

En parallèle, pour l'entretien des cours d'eau, l'association met en place des chantiers bénévoles avec des groupes de jeunes, *« parce que les pêcheurs n'étaient pas assez nombreux pour effectuer ce travail immense et puis ça permettait de sensibiliser les jeunes générations »*.

Une valeur d'exemple

En juillet 1985, le 1er contrat de rivière est signé sur l'Aven par la ministre Huguette Bouchardeau. Sur le territoire, 48 millions de francs permettent de lancer des travaux de stations d'épuration et des pré-traitements industriels, mais surtout d'embaucher des emplois aidés pour l'entretien des rivières : ce seront les TUC et l'arrivée de Gilbert Duigou, comme coordinateur des interventions sur le terrain. *« Après plusieurs années, nous avons mis en place un Contrat Restauration Entretien, qui a permis la professionnalisation de l'entretien des cours d'eau et sa prise en compte par les pouvoirs publics, dont Quimperlé Communauté sur notre territoire »*.

Le bilan de ces 45 années de combat est plutôt positif : *« nous avons réussi à faire revenir le poisson sauvage dans nos rivières et à réduire fortement la pollution. Ce qui a été réalisé à Bannalec a fait école au niveau départemental »*, conclut Youenn, désormais vice-président de l'AAPPMA.

Un nouveau président

Youenn Landrein et les responsables de l'AAPPMA, avec à sa droite le nouveau président, Ronan Le Bars.

Stagiaire à l'AAPPMA en septembre 1998 dans le cadre d'un BTSA en alternance, puis trésorier de l'AAPPMA de 2001 à 2002, Ronan Le Bars a intégré la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé en tant que chargé de mission pour le bilan-évaluation-perspectives du Contrat Restauration Entretien, avant de poursuivre depuis 2018 sa carrière professionnelle sur un autre territoire.

Désormais président de l'AAPPMA, Ronan souhaite poursuivre le travail de l'équipe précédente : *« préserver les milieux aquatiques est le meilleur moyen d'avoir des rivières vivantes. Assurée autrefois uniquement par les pêcheurs, la gestion des cours d'eau est aujourd'hui mise en œuvre en partenariat avec les collectivités, dans le cadre de contrats. Mais rien ne dit que ce niveau d'investissement se maintiendra à l'avenir. Il faut redonner de la vie à l'association, intéresser les adhérents à la gestion de la rivière à la transmission de ce loisir... »* La balle est dans le camp des pêcheurs.

AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP en projet de constitution

Depuis plusieurs semaines, des producteurs locaux ont entamé une réflexion pour la création d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) à Bannalec. Pour présenter ce projet, ils ont invité la population à une réunion d'information, le vendredi 15 mars à la salle Ti Laouen. Cette réunion a permis de définir le cadre de l'AMAP en présence des producteurs et des consommateurs intéressés.

Cette création doit permettre à des petites fermes à taille humaine d'exister près des consommateurs, qui deviennent des «Consommacteurs», et se regroupent au sein d'une association type Loi 1 901. Devenu membre, le «consommacteur» passe des contrats d'abonnement (engagement de commandes sur une période donnée) avec le ou les producteurs de son choix au sein de l'AMAP. Ces contrats assurent une certaine régularité de revenus des producteurs.

Au cours d'une saison, les consommateurs seront invités sur certaines des fermes (pour un atelier d'aide, pour un repas, pour une visite). Riche d'une expérience équivalente depuis 3 ans sur Riec-sur-Bélon, avec l'association Nos Paniers du Bélon, les producteurs bannalécois affirment l'efficacité structurante de ce mode d'organisation sur les fermes impliquées dans cette démarche.

Paysan, maraîcher, boulanger, producteurs de lait, beurre, fromages, cidre, miel, bière, éleveur de poules pondeuses, et créateur artisanal de baumes se sont présentés lors de cette rencontre.

Renseignements : 06 81 03 96 63
ou silvent.robin@neuf.fr

BRASSERIE DE L'IMPRIMERIE

Un nouvel espace d'accueil à venir

Sa petite entreprise ne connaît pas la crise : créée en 2017 par Aurélien Picard, la Brasserie de l'Imprimerie poursuit son développement dans les anciens locaux de l'Imprimerie Régionale, route de Quimperlé. Depuis octobre 2018, le brasseur a racheté l'autre partie du bâtiment pour passer de 200 à 500 m². *« Il devenait important d'aménager un nouvel espace d'accueil des clients et avec l'accroissement de la demande, il fallait également augmenter la production et l'espace de stockage »*, précise Aurélien, qui emploie son jeune frère Alexandre à mi-temps, avec l'objectif de transformer ensuite cet emploi en CDI.

La Brasserie propose actuellement 6 bières aux saveurs différentes, dont le nom évoque le monde de l'imprimerie... ou le sens de l'humour des brasseurs : la Frappe en avril 2017, suivie de la Coiffe en mai et de la Presse en juillet. Et puis, le 1er avril 2018, *« nous avons lancé notre seconde collection, autour de saveurs parfumées, avec des clins d'œils à des personnages bien connus : Yvette Ornière, Jean-Gol Potier et Mireille Mafieux ».* D'autres recettes sont mises en bouteille pour des occasions particulières, comme cette création spéciale pour l'école Diwan de la commune.

Avec une vingtaine de points de vente dans un rayon de 30 kilomètres, la Brasserie fournit commerces, épiceries, associations et événements festifs familiaux. Pour répondre à la demande, la production devrait doubler.

Pour financer les nouveaux investissements (les locaux, mais également des fermenteurs réfrigérés, un concasseur à malt), la Brasserie a fait appel au financement participatif via la plate-forme Ulule, qui a permis d'associer une centaine de personnes à l'extension de l'entreprise.

Ils brassent aussi des idées : soirées concerts ou jeux, partenariat avec l'association «Les Paysans Solidaires», qui dépose des paniers de produits bio et locaux tous les jeudis à l'Imprimerie.

TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

Départ de la 2e étape de Bannalec le 26 avril

Pour la 53e fois, le Tour de Bretagne déroulera son ruban sur une terre de passionnés de cyclisme. De Lorient à Saint-Pol-de-Léon, en traversant les 4 départements bretons et la Loire-Atlantique, les coureurs auront 1 159 kilomètres pour se départager. En 2006, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe et pour évoluer en même temps que le cyclisme moderne, le Tour de Bretagne Cycliste a succédé au Ruban Granitier Breton.
Et pour cette 53e édition, l'étape n°2 du vendredi 26 avril s'effectuera au départ de Bannalec, plus précisément de la place Yves-Tanguy, où sera installé la veille, le village-étape.
Pour tous les Bannalécois, cette manifestation sportive de renommée internationale sera l'événement sportif majeur de l'année et nul doute que la plupart d'entre eux seront présents au bord de la route et au village-étape pour applaudir le peloton.

Le point avec le président du Tour, Christophe Fossani :

Qu'est-ce que représente cette épreuve pour la région et pour les équipes de coureurs ?

Le Tour de Bretagne cycliste est l'un des évènements phares de la région, un excellent support pour véhiculer l'image de la Bretagne. Nos nombreux outils de communication permettent de toucher des centaines de milliers de personnes à travers le monde entier, avec notamment des supports vidéos qui permettent de mettre en avant la Bretagne. Bernard Hinault sera présent comme chaque année à nos côtés et s'occupera des relations publiques et du protocole.

Quels sont les enjeux pour les équipes présentes ?

Le Tour de Bretagne est une course cycliste qui attire les plus belles équipes mondiales et chaque coup d'éclat sur le Tour de Bretagne est observé par les suiveurs du cyclisme professionnel qui connaissent la qualité de la course et la difficulté du parcours.
L'épreuve est reconnue en Europe pour être l'une des plus difficiles dans sa catégorie. Le relief, le climat et la distance sont des indicateurs importants pour les recruteurs. En effet, nous accueillons de nombreuses réserves Pro Tour ou encore des équipes continentales où la formation est prioritaire. De ce fait, un coureur qui réalise quelques exploits durant la semaine est quasiment certain d'obtenir un contrat dans une formation Pro Tour. Nous avons de nombreux exemples : Alberto Contador, Edvald Boassen Hagen, Laars Boom, John Degnkolb ou Julian Alaphilippe.

Quel est le profil de la 2e étape ?

La parcours de cette seconde étape est redoutable. Les coureurs vont devoir être attentifs toute la journée car ils vont emprunter des secteurs compliqués où il sera nécessaire d'être très vigilant afin de ne pas se faire surprendre.
Sur cette étape Bannalec-Quimperlé qui passe par les Montagnes Noires, le parcours et son relief seront à l'avantage des baroudeurs qui trouveront un terrain propice à l'attaque. Le circuit d'arrivée n'est pas particulièrement difficile mais il faudra être puissant pour s'extirper du peloton.

LE TOUR DE BRETAGNE, C'EST :
un peloton international de 144 coureurs, 24 équipes dont 9 équipes françaises
près de 100 bénévoles qui travaillent au quotidien,
450 personnes à héberger chaque soir

Infos pratiques

Les coureurs arriveront sur le village départ à partir de 10h30. Ils sont hébergés sur Quimperlé et Lorient pour la plupart. Des animations sont prévues sur le village départ qui ouvrira ses portes à 10h.
Une retransmission télévisée de l'épreuve sur France Télévisions et L'équipe 21 : chaque soir, France 3 Bretagne propose un focus de 5 minutes sur l'étape du jour dans le journal de 19h.
Une page complète est dédiée au Tour de Bretagne chaque jour dans Ouest-France mais aussi Le Télégramme.
Pour les radios : France Bleu Breizh-Izel et Armorique proposent aussi une émission de 2h chaque jour en direct du village départ du Tour de Bretagne.
Nous proposons aussi de nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) mais aussi sur notre site internet où vous pourrez retrouver des vidéos.
Et les deux dernières étapes seront retransmises en direct sur France 3 Bretagne.

TIR À L'ARC

Ludovic Liger

Installé à Bannalec depuis trois ans, Ludovic Liger nourrit une véritable passion pour le tir à l'arc, discipline qu'il pratique dans la région depuis une quinzaine d'années.
Après avoir débuté à Riec-sur-Bélon, où il fut président du club pendant 6 ans, il exerce désormais ses talents à l'Amicale des Tireurs à l'Arc de Quimperlé (ATAQ). *« J'ai changé de club afin d'améliorer mes performances et progresser dans le tir olympique, à 70 m, »* explique-t-il.
Arrivé par hasard au tir à l'arc après avoir pratiqué le football, Ludovic a rapidement enchaîné les titres départementaux, avant de se qualifier pour le championnat de France.
Ludovic s'entraîne sur le terrain de Kerbertrand ou à la salle de Kerjouanneau, à Quimperlé, au moins 8 heures par semaine : *« c'est une discipline sportive qui nécessite beaucoup d'assiduité, de concentration et de technique »*.
Champion de Bretagne en titre, Ludovic visait haut au championnat de France à Vittel les 2 et 3 mars derniers. Hélas, *«une seule erreur technique a suffi pour que je rate la qualification dans le groupe des 32 meilleurs nationaux et j'ai terminé à la 41e place ».* La déception digérée, il se projette vers de nouveaux défis.

FOOTBALL

Mickaël Hémon, arbitre

Depuis décembre 2018, la Fleur de Genêt compte un nouvel arbitre officiel dans ses rangs. Jeune joueur senior, âgé de 17 ans, Mickaël Hémon a décidé de franchir le pas. Comme tous les clubs sportifs, le club doit répondre aux obligations fédérales et compter en son seiln des arbitres bénévoles, notamment pour pouvoir recruter des joueurs mutés en début de saison.
Mickaël joue au club bannalécois depuis cinq ans. Il est titulaire de l'équipe B de la Fleur, au poste de latéral droit. Au début de l'année, il a accepté de passer ses diplômes d'arbitre, sur proposition du club. Des bénévoles du club l'ont emmené à Châteaulin pour sa formation.
Finalement, après plusieurs matches, ce jeune homme trouve cette expérience très enrichissante et espère que ce sera un atout pour ses futures études en Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) après l'obtention du bac. Même s'il avoue préférer *« jouer plutôt qu'arbitrer »*.

GYMNASTIQUE

Cinq nouveaux encadrants

Le club gymnique bannalécois compte désormais près de 200 licenciés, ce qui oblige ses dirigeants à trouver des solutions pour améliorer l'encadrement des gymnastes, et apporter un réel soutien à l'entraîneur Sandrine Morvézen. Cinq adhérents ont préparé un diplôme d'animateur fédéral : Olivier Williot, le président du club, Nourredine Simon, Enola Le Diouron, Claire Bihan et Halima Soumaré
« Avec la croissance des effectifs, tous les cours sont complets, et il devenait nécessaire d'être plus nombreux à encadrer les groupes. Et pour améliorer la qualité des entraînements, c'est important de travailler avec des petits groupes. Nourredine et les trois jeunes filles, membres des équipes de compétition, se sont portés volontaires », se félicite Olivier Williot.
Le but final pour ces cinq futurs animateurs est l'obtention d'un diplôme qualifiant, soit pour un objectif de carrière, comme pour Nourredine, soit simplement par plaisir de participer à la vie du club, améliorer ses connaissances et être capable d'assister l'entraîneur Sandrine Morvézen.
Les deux premiers modules se sont déroulés à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) et le 3e module à Lanester.

Bannalec Horizon 2020

Répondre aux mouvements citoyens sur l'urgence climatique

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, fondé pour notamment évaluer les impacts du réchauffement climatique, a été créé en 1988. Plus de 30 ans déjà que nous sommes alertés par le monde scientifique des effets du dérèglement climatique. Malgré cela, nos émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter. Pourtant, les preuves du changement climatique sont visibles : vagues de chaleur, précipitations extrêmes plus intenses, montée du niveau de la mer, ...
Alors pourquoi une telle inaction devant ces phénomènes ayant déjà des répercussions dans nos vie quotidienne et surtout pour les générations futures ?
L'obstacle majeur est la difficulté d'obtenir un accord planétaire car la multiplicité des intérêts complexifie le débat en introduisant des conflits et des résistances. Cependant le changement climatique est un problème global : peu importe où les gaz à effet de serre sont émis, ils contribuent de façon égale au réchauffement de la Terre.

Face à ce constat désastreux, on voit émerger aujourd'hui des mouvements citoyens d'une ampleur inédite :
Plusieurs associations ont lancé la pétition « L'affaire du siècle » dont l'objectif est d'attaquer au nom de l'intérêt général l'État français pour qu'il respecte ses engagements contre le réchauffement climatique. Cette pétition a recueilli un très large soutien dans l'opinion avec plus de 2 millions de signatures.
Cette pétition fustige les politiques injustes mises en œuvre aujourd'hui par des responsables qui « obnubilés par les enjeux du court terme, restent sourds aux innombrables cris d'alarme des plus fragiles, des scientifiques, des associations. Alors que les investissements nécessaires pour remédier à la catastrophe devraient être financés majoritairement par les plus aisés, les classes moyennes et les plus démunis y contribuent aujourd'hui de manière indifférenciée. La lutte contre les changements climatiques ne doit pas se faire au détriment des plus fragiles. »

Ensuite, la jeunesse qui se mobilise aussi et l'on voit des appels notamment à des grèves scolaires dans les lycées. Ce mouvement international « Jeunesse pour le climat » est présent dans de nombreux pays comme la Suède, l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique mais aussi la France. La Suédoise Greta Thunberg, 16 ans, et la Belge Anuna De Wever, 17 ans, sont des égéries du mouvement d'engagement planétaire pour le climat. La suédoise Greta Thunberg interpelle notamment nos dirigeants pour « qu'ils oublient leur intérêt personnel, pour s'intéresser au climat ».
Face à ces demandes citoyennes, les collectivités locales doivent se positionner en première ligne. L'une des applications concrète sur Bannalec a été la construction de la chaufferie bois qui substitue de l'énergie fossile (gaz) par de l'énergie renouvelable (le bois). Les communes et les intercommunalités contrôlent des secteurs clefs des politiques environnementales. Ainsi, face à l'inertie de la communauté internationale, les communes doivent occuper une position stratégique pour l'élaboration de solutions innovantes face au changement climatique.

Le groupe de majorité municipale,
Bannalec Horizon 2020

Bannalec bouge

Débat citoyen et énergie renouvelable

Quand vous lirez ses lignes les réunions citoyennes au grand débat public auront touché à leur fin. Dix mille réunions, 1,4 million de contributions et 16.000 cahiers de doléances mis à disposition, Les Bannalécoises et Bannalécois y auront participé. A l'heure où nous écrivons, les résultats nous sont inconnus, tout comme les futures préconisations adoptées par l'exécutif.

A Bannalec, le 27 avril, une cinquante de Bannalécois et quelques citoyens des communes limitrophes étaient présents. Nous « BANNALEC BOUGE » étions en tant que citoyen, mais pas seulement, nous voulions être présents pour être proche d'une population, soucieuse d'une société progressiste.
De grands thèmes ont émergé des débats, échanges, discutions dans le respect de chacun. Les débats de proximité ont été riches en idées innovantes, les préoccupations de chacun se sont exprimées, la réalité du quotidien que vive les Bannalécoises et Bannalécois est la réalité de toute une France désirant le changement. Pas le changement pour le changement, mais une nouvelle orientation sociétale prenant en compte plus de justice sociale, plus de justice fiscale, plus de justice démocratique, d'égalité salariale, le droit à l'accès aux soins, le besoin de clarifier le millefeuille administratif pour un meilleur service publique.
Il a été reconnu que les élus municipaux rendaient un service de proximité auquel les habitants sont attachés. Les citoyens veulent maintenir ce lien de proximité, mais en ce qui concerne les élus communautaires, les avis sont plus partagés, leur nécessité est moins concrète.
Une évidence ressort du débat, une attente profonde pour un renouveau, le besoin d'une société différente plus juste.

Le 2 mars, l'inauguration de la chaufferie-bois a eu lieu. Le projet dans lequel nous nous sommes pleinement inscrits représente un concept des énergies renouvelables. Après un an de mise en fonction, le résultat est positif, quelques réglages peaufinés, permettront pratiquement un rendement à 100% d'efficacité. Au-delà de la substitution au pétrole, c'est l'activité et l'économie locale qui priment. Une énergie durable rendant la commune autonome énergétiquement pour l'EHPAD, l'école Mona-Ozouf, le collège Jean-Jaurès, l'école Notre Dame et les bâtiments de la Mairie.
Nous veillerons au respect des chartes environnementales, une utilisation propre pour une exploitation de la filière bois raisonné et respectueuse de l'environnement. Un projet concrétisé, utile pour demain !

L'équipe Front de Gauche,
Bannalec bouge

LES RENDEZ-VOUS 2019

Mai

MERCREDI 1ER	Troc & puces du HBCB, salle J.-Moulin
DIMANCHE 5	Foire aux plantes, les P'tites boutures, espace A.-Duval
SAMEDI 11	Festival des Passeurs de Lumière, bourg
DIMANCHE 12	Loto du Club de loisirs, salle J.-Moulin
SAMEDI 18	Course colorée, Jeunesse sans frontières 29, espace A.-Duval
VENDREDI 24	Assemblée générale des AVF, salle J.-Moulin
JEUDI 30	Pardon, Comité de la Véronique

Juin

SAM 1ER / DIM 2	Ball trap de la Société de chasse de St-Cado, St Cado
DIMANCHE 2	Baby-troc de la crèche, salle J.-Moulin
DIMANCHE 2	Rando vélo du Cyclo-Club Bannalec, espace A.-Duval
DIMANCHE 2	Rando marche, La Véronique
VENDREDI 7	Assemblée générale de la FDG, stade municipal
SAM 8 / DIM 9	Tournoi Bercy, espace A.-Duval
DIMANCHE 9	Repas du comité de chasse La Bruyère, salle J.-Moulin
DIMANCHE 9	Pardon de Trémeur
SAMEDI 15	Kermesse des écoles, Amicale Laïque, espace A.-Duval
DIMANCHE 16	Rando du Comité de St-Cado
VENDREDI 21	Fête de la musique
SAMEDI 22	Kermesse, APEL Notre-Dame, école
JEUDI 27	Repas et loto interne du Club de loisirs, salle J.-Moulin
SAMEDI 29	Gala du Club gymnique, salle P.-Boëdec
DIMANCHE 30	Pardon, Comité de St-Jacques

Juillet

DIMANCHE 6	Cochon grillé de l'UNC, salle J.-Moulin
SAMEDI 6	Feu de la St-Jean, Comité de jumelage Banaleg-Irland, Kervinic
DIMANCHE 7	Pardon, Comité de Trébalay
DIMANCHE 7	Repas de la Société de chasse de St-Jacques
SAMEDI 13	Courses enfants, moules-frites, feu d'artifice, stade
VENDREDI 19	Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
DIMANCHE 26	Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
SAMEDI 27	Pétanque, challenge P. Rostren, espace A.-Duval
DIMANCHE 28	Pardon, Comité de Ste-Anne

TOUS LES VENDREDIS en juillet et août, concours de pétanque, espace A.-Duval

Août

DIMANCHE 4	Pardon, Comité de l'Eglise Blanche
VENDREDI 9	Vendredis musicaux, Bann'Anim, Bourg (salle J.-Moulin si pluie)
DIMANCHE 11	Fête des vieux métiers, bourg
MERCREDI 14	Nuit Cabaret, bourg
JEUDI 15	Festival des Genêts d'Or, bourg
SAM 17 / DIM 18	Concentration, concert, repas, association Ankou, espace A.-Duval
DIMANCHE 25	Pardon, Comité de St-Cado
JEU 29/VEN 30	Festival des arts de la rue, Les Rias

Sept.

DIMANCHE 1ER	Jean Louis Conan, APAJH, St-Jacques
DU 6 AU 8	Fêtes patronales (avec concours pétanque), Comité des fêtes
SAMEDI 7	Pétanque, Régional de la ville, espace A.-Duval
SAMEDI 7	30 ans de la crèche, crèche
VENDREDI 13	Portes ouvertes, AVF, salle J.-Moulin
JEUDI 19	Repas du Club de Loisirs, salle J.-Moulin
SAMEDI 21	Kermesse de l' EHPAD
DIMANCHE 22	Endurance équestre, Comité départemental, espace A.-Duval
VENDREDI 27	Assemblée générale de l'USB, salle J.-Moulin
DIMANCHE 29	Repas, APEL Notre-Dame, école
DIMANCHE 29	Foire informatique, L'@ssourie, salle J.-Moulin

JEUNESSE SANS FRONTIÈRES

Une course colorée le 18 mai

Créée en fin 2017, l'association Jeunesse Sans Frontières (JSF) mobilise les jeunes de Bannalec autour de différents projets. Pour cette année, ses dirigeants ne manquent pas d'idées originales pour dynamiser la commune et distraire les Bannalécois. Le 18 mai, ils organisent une course colorée.

« À l'origine, la course colorée est une fête hindoue célébrée lors de l'équinoxe de printemps. Les habitants, vêtus de blanc, défilaient avec des pigments de couleurs ou de l'eau colorée, qu'ils se jetaient dessus. Les couleurs n'étaient pas choisies au hasard puisqu'elles avaient chacune leur signification », explique Rayan Le Calloc'h, président de JSF.

Cette course sur inscription aura lieu à l'espace André-Duval et sera suivie d'un concert. Sur une distance de 5 km, les coureurs et les marcheurs franchiront plusieurs portiques sous lesquels ils seront couverts de poudres colorées. Le départ de la course sera donné à 16h30, les participants sont invités à arriver à 15h30, pour participer à un échauffement général en musique. Le départ sera donné par le parrain de l'épreuve, Titouan Briand.
Il y a quelques mois, ses parents ont contacté les membres de JSF car ils souhaitaient mettre en place une animation pour soutenir le service pédiatrie nommé Citron, Framboise et Cerise de l'hôpital Morvan de Brest. Cette unité où a séjourné Titouan, s'occupe des enfants malades.
L'argent collecté le 18 mai servira à financer un coach sportif pour aider les enfants à rester en bonne forme physique. Du coup, objectif de la manifestation, se faire plaisir dans la bonne humeur tout en soutenant une bonne cause. Car après la course, la fête continue avec pour un fabuleux jeté de couleurs qui réunira tous les participants, avant le concert ouvert à toutes et à tous, avec buvette et crêpes.
« le plus gros défi est de mettre cela en place dans une commune comme Bannalec car très souvent ce type de manifestation se déroule dans des grandes villes comme Quimper, Brest et Rennes », fait remarquer Rayan.

L'association recherche des bénévoles de tous âge spour participer à ce défi coloré.
Contact au 07 82 77 36 77 ou par mail :
jeunessesansfrontieres29@gmail.com

AU CENTRE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE

Les animations et expositions des mois à venir

En avril et mai

EXPOSITION « LA BIODIVERSITÉ », de Nature Diffusion

Les graines et leur germination, les mauvaises herbes et adventices, la vie secrète des arbres, les problématiques environnementales, l'exposition proposée par Nature Diffusion vous apprendra tout sur le monde du vivant.
Inauguration de l'exposition le samedi 6 avril, à 11h

Lancement de la grainothèque

Et si on parlait jardinage ?

Une grainothèque s'installe à la médiathèque. Une grainothèque ? C'est un espace où il est possible de déposer et d'échanger librement des graines reproductibles de fleurs, de fruits et de légumes. C'est aussi un prétexte pour se rencontrer, échanger sur nos pratiques de jardinage et s'engager pour la biodiversité. Alors jardiniers débutants, confirmés ou curieux, venez partager vos conseils et astuces au potager autour d'un café et de quelques douceurs. Et apportez votre sachet de graines « maisons » !
Samedi 6 avril, 14h30. Entrée libre

Bombes à graines le 27 avril

Pour fleurir votre quotidien, confectionnez une bombe à graines à la médiathèque : une boule faite d'un mélange de terreau, d'argile et de graines. Lancez là dans votre jardin ou sur un sentier et regardez les fleurs s'épanouir !
Samedi 27 avril, 10h-12h en continu

A la découverte des adventices le 15 mai

Finies les mauvaises herbes, aujourd'hui on parle d'Adventices. Ces plantes considérées dans nos jardins comme nuisibles ont des propriétés méconnues et sont essentielles pour connaître la bonne santé de notre sol. Alain Douineau, agronome retraité du Jardin des plantes de Paris, vous fera découvrir leurs richesses lors d'une balade aux abords de la médiathèque.
Mercredi 15 mai – 14h30. Rendez-vous à la médiathèque. Sur inscription

Un film documentaire le 24 mai

De nombreuses initiatives naissent dans le monde pour améliorer le devenir de notre planète. Quatre amis partent à la rencontre de ces précurseurs pour montrer que des solutions existent dans de nombreux domaines (agriculture, énergie, habitat, économie, éducation, démocratie...)
Vendredi 24 mai, 20h. Entrée libre

En juin

EXPOSITION « LES PLANTES ET LEURS USAGES »

Prêtée par la Bibliothèque Départementale du Finistère, cette exposition présente les usages et bienfaits des plantes.

Land-Art : atelier découverte

A partir de matériaux naturels, les enfants pourront créer des personnages et des animaux.
Mercredi 5 juin, 14h. Sur inscription

En juillet/août

LA BRETAGNE DE TELANY

Paysages en peintures, aquarelles et croquis, les oeuvres de Pierre Le Tellec, dit Telany, témoignent de son amour pour la nature et pour les paysages de sa Bretagne natale.
À découvrir durant la période estivale à la médiathèque.
Vernissage le Samedi 29 juin, 11h. Entrée libre

En sept./octobre

SOUVENIR D'UN PASSÉ PAYSAN

Amoureux du monde rural, Marcel Cozic a immortalisé une agriculture paysanne des années 70-80. Ses photographies montrent avec sensibilité et tendresse le lien entre l'homme, le cheval, la nature et la terre et rendent hommage à deux paysans bannalécois, Roger Riou et Youen Labot.
Vernissage de l'exposition le samedi 7 septembre, 11h. Entrée libre

BRETAGNE

53ÈME ÉDITION

LE TOUR DE BRETAGNE

25/04
LORIENT / INZINZAC LOCHRIST

26/04
BANNALEC / QUIMPERLÉ

27/04
PORT-LOUIS / GUÉGON

28/04
PLOËRMEL / CHÂTEAUBRIANT

29/04
ROUGÉ / LE FERRÉ

30/04
LE FERRÉ / PLURIEN

01/05
PLOUNEVEZ-LOCHRIST / SAINT-POL-DE-LÉON

25 AVRIL → 01 MAI 2019

Région Bretagne · Ille & Vilaine · Morbihan · Côtes d'Armor · Finistère · Loire Atlantique · 3 bretagne · ouest france · bleu · Armor-lux · LOC'H · INTERSPORT · GERINTER · SKODA